

Presentation :

Niort Agglo porte l'ambition de répondre aux grandes transitions économiques et écologiques en dessinant une nouvelle façon de voir l'action publique. Elle participe à la co-construction de politiques publiques ambitieuses, qui visent à porter un développement territorial écologiquement, économiquement et socialement soutenable. Elle s'engage sur des projets de haute qualité environnementale et humaine.

Particulièrement soucieuse de la qualité de vie de ses agents et de leurs conditions de travail, notre collectivité s'attache au respect des valeurs de lutte contre la discrimination, de l'égalité femme-homme et contribue activement à la formation professionnelle de chaque agent.

En rejoignant Niort Agglo, on place votre expérience au coeur de ces actions !

Le service aménagement et infrastructure de la direction études et projets est en gestion des espaces verts et espaces naturels. Ce service coordonne, contrôle et gère l'exécution de chantiers de travaux neufs ou d'entretien.

Missions :

- Elaborer et mettre en oeuvre des stratégies et plans de gestion des espaces verts et espaces naturels
- Apporter son avis technique sur les projets d'aménagement réalisés par des maîtrises d'oeuvre extérieures
- Contrôler l'exécution des travaux effectués par des entreprises extérieures en espaces verts, sur le patrimoine communautaire
- Coordonner et gérer l'exécution de chantiers de travaux neufs ou d'entretien, à partir d'un dossier technique et de différents outils et moyens
- Assurer la responsabilité technique, administrative et budgétaire jusqu'à la garantie de parfait achèvement des travaux
- Anticiper les actions à conduire pour garantir la pérennité du patrimoine, la sécurité, l'hygiène et le confort des usagers
- Actualiser des plans de gestion des espaces verts et suivi des conventions d'entretien avec les communes
- Participer en tant qu'assistant technique à la conception d'aménagement paysagers, en maîtrise d'oeuvre interne ou externe (projets infra liaisons cyclables, requalification de ZAE, projets de micro-forêt...)
- Surveiller le domaine public communautaire pour repérer les désordres et dysfonctionnements
- Planifier et coordonner les chantiers réalisés par des entreprises dans le domaine des espaces verts (principalement situés en zones d'activités économiques communautaires ou aux abords des voiries et parkings d'intérêt communautaire)
- Estimer et planifier les travaux d'entretien courant des espaces verts
- Elaborer le Dossier de Consultation des Entreprises, et notamment marchés à bons de commande
- Contrôler les pièces relatives à l'exécution des chantiers, métrés de travaux
- Contrôler et vérifier la signalisation et le respect des plans de prévention et de sécurité sur les chantiers
- Contrôler l'exécution des travaux et de leur conformité aux règles de l'art
- Déplacements fréquents sur le terrain
- Disponibilité
- Horaires réguliers

Profil :

- Expérience dans le domaine souhaitée, de formation initiale BAC, BTS ou DUT
- Prise d'initiative dans des interventions d'urgence de maintenance du patrimoine,
- Garant de la conformité technique et financière de réalisation des travaux, dans les meilleures conditions de délais
- Titulaire du permis B, vous êtes polyvalent, dynamique, autonome dans l'organisation du travail dans le cadre de tâches planifiées, et savez travailler en équipe

Conditions statutaires :

- Les agents titulaires relevant du cadre d'emploi des agents de maîtrise, et les agents titulaires du grade de technicien.
- Les lauréats de ces concours
- Les agents non fonctionnaires sous réserve de justifier des compétences et expériences requises

Nous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises ; définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle (article L352-4)

Remuneration :

Rémunération statutaire – Régime indemnitaire – Primes de vacances – Prestations sociales (Contrat groupe : prévoyance maintien de salaire et complémentaire santé, Comité d'Activités Sociales et Culturelles).

Renseignements :

Auprès de Madame Emmanuelle BORDEREAUX, Cheffe de service au 05.17.38.80.19 ou par mail emmanuelle.bordereaux@agglo-niort.fr

Adresser votre lettre de motivation, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, de la copie de vos diplômes et du dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires (à fournir obligatoirement avec le dossier), avant le **12/01/2025** en mentionnant la référence **2025 CB 01** sous couvert de votre responsable hiérarchique direct pour les agents de la CAN, à

Monsieur le Président
Par mail, à candidature.rh@agglo-niort.fr
ou
Par courrier, à la Communauté d'Agglomération du Niortais
Service des Ressources Humaines
140 rue des Equarts
CS 28770 - 79027 NIORT

A Niort, le 12/12/2024.

Pour Monsieur le Président,
Jérôme Baloge,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

M. Maël SIMON